



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

psychotropes

Question écrite n° 58301

Texte de la question

Mme Christine Boutin appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur les risques liés aux tranquillisants et aux somnifères de la classe des benzodiazépines. En effet, 75 % des personnes internées en structures psychiatriques pour violence étaient sous l'emprise des benzodiazépines ou apparentés. Ces psychotropes semblent donc être à l'origine d'une montée de la violence en France, de même qu'ils sont responsables du chiffre particulièrement élevé des suicides, des tueries familiales... S'il est désormais précisé dans le résumé des caractéristiques des produits que ces produits de santé pouvaient favoriser un passage à l'acte suicidaire, les médecins n'ont pas été informés officiellement de cette modification majeure. Elle lui demande donc de prévenir toutes les personnes concernées des dangers des benzodiazépines, ce qui permettrait de diminuer les prescriptions de ces produits et donc le nombre d'internements liés à leur consommation.

Données clés

Auteur : [Mme Christine Boutin](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58301

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 26 février 2001, page 1212